

Aide activités culturelles et sportives

2018



ENFANTS

SENIORS

Aide pour une activité culturelle ou sportive proposée par une association de la commune

Une fois par an et par enfant de **moins de 16 ans**

Une fois par an et par personne de **plus de 65 ans**

Calcul de l'aide en fonction du QF

Tranches	Quotient Familial	Participation CCAS
01	< 149	140 €
02	150 à 299	100 €
03	300 à 449	80 €
04	450 à 750	60 €

Le montant de l'aide ne pourra en aucun cas dépasser le montant de l'inscription à l'activité et n'intervient qu'après déduction des autres aides (CE, bons CAF, etc.)

Calcul de l'aide en fonction du revenu mensuel

Tranches	Revenu mensuel	Participation CCAS
01	< 787 €	150 €
02	788 à 988 €	120 €
03	989 à 1189 €	90 €
04	1190 à 1500 €	30 €

Le montant de l'aide ne pourra en aucun cas dépasser le montant de l'inscription à l'activité

Date limite de demande : **16 novembre 2018**

Pour toute demande, merci de vous munir de :

- Votre n° allocataire CAF
- Votre attestation de Quotient Familial

- Votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- Le(s) justificatif(s) de ressources mensuelles

Info CCAS - PIPA (Point Information Personnes Agées) :

04 72 24 57 39